

Réjean Pelletier

Professeur, science politique, Université Laval

(1992)

“La Révolution tranquille”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Réjean Pelletier,

“*La Révolution tranquille*”. Un article publié dans l’ouvrage sous la direction de Gérard Daigle et Guy Rocher, **Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis**. Chapitre 21 “La Révolution tranquille” (pp. 609 à 624). Montréal: Les Presses de l’Université de Montréal, 1992, 812 pp.

M. Réjean Pelletier est professeur au département de science politique de l’Université Laval.

[Autorisation formelle accordée par l’auteur le 18 octobre 2004.]



Courriel : Rejean.Pelletier@pol.ulaval.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter, 8.5” x 11”)

Édition complétée le 22 octobre 2004 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Table des matières

Introduction

1. La nature de la Révolution tranquille
 - a) Continuité dans les transformations socio-économiques
 - b) Une actualisation de la contestation sociale ?
 - c) Une rupture politique
2. Manifestations
 - a) Construction de l'État
 - b) Une nouvelle idéologie de légitimation
3. Quelques thèses révisionnistes

Conclusion

Bibliographie

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Depuis maintenant trois décennies, 1960 apparaît toujours comme une date charnière, celle qui marque le début de la Révolution tranquille. Les analystes sont nombreux à avoir proposé des interprétations de cette période—que certains assimilent d'ailleurs aux seules premières années du gouvernement Lesage—en associant cette révolution aussi bien à des mutations culturelles qu'à des transformations socio-économiques et à des changements politiques. Cependant, la plupart des auteurs s'entendent pour la qualifier de période de modernisation et de rattrapage pour la société québécoise et d'adaptation ou d'ajustement des institutions politiques et sociales aux transformations survenues dans le secteur économique et dans les structures sociales ¹.

Certains ont insisté davantage sur les préoccupations des Québécois quant au projet de société des années soixante, reléguant alors au second rang les batailles autonomistes traditionnelles qui avaient profondément marqué le régime duplessiste ².

¹ Parmi les nombreux analystes de cette période, qu'il suffise de mentionner des politicologues comme G. Bergeron, L. Dion, L. Balthazar, D. Latouche, J.-M. Piotte, K. McRoberts, R. Denis ou G. Bernier; des sociologues comme F. Dumont, J.-C. Falardeau, M. Rioux, G. Rocher, H. Guindon, J.-J. Simard, G. Bourque ou D. Brunelle; des historiens comme R. Cook, R. Jones ou S.M. Trofimenkoff; des journalistes et écrivains comme J.-M. Domenach, J.-M. Léger, T. Sloan, D. Clift, P. Vallières ou F.-M. Monnet, qui ont tenté de définir cette période et de proposer parfois leur propre conception de ces années d'intense changement. Pour une bonne vue d'ensemble sur cette période, voir Thomson (1984), et Bergeron et Pelletier (dir.) (1980).

² Voir par exemple Cameron (1974).

1. La nature de la Révolution tranquille

a) Continuité dans les transformations socio-économiques

[Retour à la table des matières](#)

Pour bien cerner le sens de cette période historique, il convient de s'arrêter d'abord aux transformations socio-économiques qui ont pu marquer le Québec. Si l'on regarde du côté de l'urbanisation, on peut constater que la décennie 1960 ne marque pas une rupture par rapport à la période précédente. En effet, selon les définitions du recensement canadien, la population québécoise est déjà majoritairement urbanisée depuis 1921 et ce phénomène continue de s'amplifier par la suite pour toucher 80% de la population du Québec en 1971 (voir le tableau).

Bien plus, si l'on compare le Québec aux autres provinces canadiennes, on constate que seul l'Ontario est légèrement plus urbanisé que le Québec et que ce sont les deux seules provinces où le taux d'urbanisation est supérieur à celui de la moyenne canadienne, c'est-à-dire 76,1% en 1971 (Bureau de la statistique du Québec, 1973, p. 198).

Croissance importante des villes qui voient leur population augmenter de façon substantielle et extension de l'urbanisation dans les différentes régions du Québec, même celles qui sont frappées par une diminution globale de leur population, tels sont les deux événements marquants de ce phénomène qui touche l'ensemble du Québec. Mais il importe de souligner la très forte concentration de la population dans la région métropolitaine de Montréal (45,5% en 1971) qui se caractérise par un tissu urbain plus éclaté que dans d'autres régions, surtout sur les plans linguistique et culturel. Si bien qu'y naîtront très souvent des mouvements de contestation sociale et économique qui vont marquer l'ensemble du Québec par la suite.

Tableau
*Répartition de la population urbaine et rurale au Québec,
 1871-1981 (en pourcentage)*

Année	Population urbaine	Population rurale
1871	22,8	77,2
1881	27,8	72,2
1891	33,6	66,4
1901	39,8	60,2
1911	48,4	51,6
1921	56,0	44,0
1931	63,1	36,9
1941	63,3	36,7
1951	66,5	33,5
1961	74,3	25,7
1971	80,6	19,4
1981	77,6	22,4

Source: Bernier et Boily (1986, p. 51.)

On ne peut dissocier l'urbanisation du mouvement d'industrialisation qui lui est connexe. Lorsque des industries s'installent dans une région, elles y attirent des travailleurs qui ont, à leur tour, besoin de services. Ce noyau initial peut alors attirer d'autres industries, ce qui favorisera à nouveau la croissance du secteur des services et amplifiera le phénomène de concentration de la population dans un milieu de plus en plus urbanisé.

Le Québec des années cinquante et soixante est déjà largement industrialisé. Après la première vague d'industrialisation survenue au tournant du siècle va se développer une seconde vague avec la fin de la grande crise économique et au cours de la Seconde Guerre mondiale. Mais le Québec, lorsqu'on le compare à la province voisine, voit sa population décroître par rapport à celle de l'Ontario et surtout se spécialise de plus en plus dans des secteurs industriels en perte de vitesse alors que l'Ontario attire largement des industries de pointe en pleine expansion.

Cette industrialisation rapide du Québec a contribué à élever peu à peu le niveau de vie de la population et a entraîné le développement de la consommation. Mais il subsistait toujours un décalage important entre l'urbanisation et l'industrialisation d'une part et de l'autre l'idéologie dominante qui non seulement méprisait l'industrialisation, mais la condamnait aussi comme contraire aux idéaux des Canadiens français.

J'ai déjà montré ailleurs ³ que le discours duplessiste durant les quatre campagnes électorales de 1944 à 1956 est essentiellement un discours répétitif, centré sur le thème de l'autonomie. Il s'agit essentiellement de défendre la collectivité canadienne-française au sein de l'espace québécois. Pour ce faire, on doit protéger la langue et la foi qui sont les caractéristiques essentielles de cette communauté francophone vivant au Québec. Mais par-delà le conservatisme social qui prévalait s'installait progressivement la modernisation économique que l'Union nationale pouvait encourager. Investissements étrangers, développement des ressources naturelles, nouvelles industries, tels sont les traits dominants de cette modernisation économique en rupture avec l'attachement aux valeurs traditionnelles préconisé par le régime duplessiste et les élites de l'époque.

En somme, lorsqu'on analyse les grandes transformations socio-économiques du Québec, surtout sur les plans de l'urbanisation et de l'industrialisation, on s'aperçoit que les années soixante ne marquent pas une rupture par rapport à la période antérieure, mais qu'elles s'inscrivent plutôt en continuité.

b) Une actualisation de la contestation sociale ?

[Retour à la table des matières](#)

La jeune génération qui découvrait « le social » en 1950 s'est montrée largement anti-nationaliste en rejetant non seulement le nationalisme traditionnel qui dominait alors le Québec, mais aussi la doctrine nationaliste elle-même. Cette jeune génération se montrera critique des élites en place—membres des professions libérales et du clergé—qu'elle rendra responsables du retard du Québec dans presque tous les secteurs d'activité.

Cette critique des élites et de l'immobilisme québécois atteindra inévitablement l'Église catholique nettement présente dans les domaines de l'éducation et de la santé. Elle atteindra également l'État québécois qui se montrait incapable d'utiliser son pouvoir législatif pour procéder à des corrections importantes dans ces secteurs. Ce faisant, c'est le rôle même de suppléance de l'État qui était remis en cause. Mais c'est surtout le système scolaire qui sera la cible privilégiée de cette jeune génération puisque l'on sentait bien que la rénovation de ce système constituait la clé de voûte ou la

³ Voir Pelletier (1989, surtout pp. 53-59).

condition première d'une transformation plus profonde de la société québécoise.

Cette primauté accordée au social (éducation, santé et bien-être) conduit ce groupe à critiquer avec force le nationalisme traditionnel garant de l'ordre établi et à rejeter même toute forme de nationalisme. C'est plutôt le modèle du libéralisme individuel qui va lui servir de guide et que Pierre-Elliott Trudeau et d'autres collaborateurs de la revue *Cité libre* défendront avec force contre les avatars du nationalisme.

D'autres, par contre, ont voulu opérer la synthèse du social et du national. Parmi eux, on peut ranger des intellectuels et des journalistes, comme André Laurendeau et Jean-Marc Léger, qui souhaitaient l'instauration d'un nouveau nationalisme accordant une place importante à la question sociale. Minoritaires au cours des années cinquante, ils verront leurs idées s'imposer peu à peu au cours de la décennie suivante.

c) Une rupture politique

[Retour à la table des matières](#)

S'il y eut actualisation de la contestation sociale durant la Révolution tranquille ou mise en oeuvre d'idées déjà avancées dans la décennie précédente, c'est avant tout parce que, sur le plan politique, s'est opérée une rupture profonde qui a marqué la fin de l'époque duplessiste et l'ouverture à des idées nouvelles pouvant être réalisées dans et par le secteur politique.

Cette rupture est caractérisée par l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle élite dirigeante dans le Parti libéral et, peu à peu, dans la fonction publique québécoise en pleine réorganisation, soucieuse de procéder à de nombreuses et profondes réformes dans les structures politiques, dans le monde de l'éducation, dans les secteurs de la santé et des services sociaux, dans la vie économique, dans le domaine culturel, bref, à peu près dans tous les domaines d'activité. Certes, le Parti libéral ne fut pas le seul instrument de cette rupture, mais il en fut certainement l'un des acteurs importants par son programme d'action, par le personnel qu'il va recruter pour le parti et pour la fonction publique, par les réformes qui seront entreprises dès son arrivée au pouvoir.

Le bilan que l'on peut tracer du seul premier mois de pouvoir —exactement du 6 juillet au 6 août 1960—annonce déjà les grandes orientations que le

nouveau gouvernement entend suivre: réorganisation de l'administration publique qui deviendra une priorité d'action, instauration de structures étatiques (création de ministères et de commissions) qui préfigurent la construction du puissant appareil d'État québécois, et interventions de l'État dans certains secteurs (santé, visage français du Québec, extension de la gratuité de l'enseignement), qui constituent le prélude à un étatisme sans cesse grandissant. En somme, la rupture par rapport aux années précédentes se manifeste bel et bien sur le plan politique et se traduit par le passage de l'anti-étatisme à l'étatisme.

Le changement des mentalités ou la révolution culturelle qui va s'instaurer progressivement au cours des années soixante et soixante-dix ne peut symboliser à lui seul la Révolution tranquille⁴. Je dirais plutôt que ce changement—pour réel qu'il soit et qu'il faut aborder avec le sens des nuances—s'est opéré dans la foulée de la rupture politique ou, plus précisément, a été rendu possible grâce à l'ouverture du monde politique. Ce que Duplessis avait fermement retenu durant quinze ans a pu s'épanouir et même parfois se dénaturer à la suite d'une volonté de réforme qui se manifestait dans le secteur politique.

Certes, la contestation sociale des années cinquante avait permis l'expression d'idées nouvelles qui seront reprises au cours de la décennie suivante. Certes, les digues s'étaient déjà ouvertes lors de l'arrivée au pouvoir de Paul Sauvé à la suite de la mort de Maurice Duplessis. Certes, la rupture de 1960 a été préparée et fécondée en quelque sorte par une série d'événements importants comme l'urbanisation, l'industrialisation, la syndicalisation, etc. Ici comme ailleurs, il n'y a pas de génération spontanée à cet égard. Cependant, si le Parti libéral ne peut résumer à lui seul toute la Révolution tranquille, si un seul acteur peut difficilement assumer à lui seul le destin de toute une nation, on peut tout de même affirmer que la rupture de 1960 fut achevée sous l'impulsion première du secteur politique. Comme je l'écrivais ailleurs⁵, cette rupture traduit le triomphe du politique sur le tribal incarné par la domination de « seigneurs » ou de notables locaux sur leur fief politique par l'entremise d'un système de patronage. Ce triomphe du politique est marqué par l'élargissement du débat politique, surtout autour des notions de participation et de consultation. Ces nouvelles valeurs à caractère démocratique et technocratique s'imposeront davantage que celles qui sont reliées au mouvement de la contre-culture des années soixante et soixante-dix qui récusait la politique (comme la revue *Main mise*), sans pour autant nier l'influence de ce mouvement sur certains groupes de jeunes.

⁴ Dumont, dans ses nombreux écrits sur le Québec contemporain, a habituellement défendu cette thèse d'une mutation culturelle.

⁵ Le passage qui suit s'inspire largement de mon ouvrage (1989, pp. 210-212).

Ce triomphe du politique traduit aussi l'emprise grandissante d'un centre politique que l'on construit progressivement, par opposition à des périphéries constituées de notables locaux soumis à un « chef » central comme au temps de Duplessis. Cette construction du centre favorisera le progrès de l'autonomie de l'État québécois par la fusion des pouvoirs politique et administratif et se manifestera concrètement par des interventions de plus en plus nombreuses de l'État. À l'exception du Ralliement national et du Ralliement créditiste, tous les partis politiques (y compris l'Union nationale) vont se rattacher à ce courant interventionniste, à des degrés divers il va sans dire, le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) épousant plus que les autres cette philosophie interventionniste.

Cette rupture traduit également le triomphe de l'urbain sur le rural, symbolisé par la victoire du Parti libéral sur l'Union nationale. C'est le triomphe de l'urbain en tant que lieu de rassemblement, mode de vie et valeurs nouvelles qui s'imposent à l'ensemble de la société québécoise au lieu que les valeurs traditionnelles s'imposent au milieu urbain.

Cette rupture traduit enfin le passage d'une économie artisanale, domestique, dominée par les francophones, alors que la grande entreprise demeurerait largement dominée par la bourgeoisie anglophone, à une économie « plus industrielle » à laquelle les francophones auront accès par le biais de l'État.

En ce sens, la Révolution tranquille provoque une nouvelle configuration puisque la division institutionnelle du travail qui s'était instaurée entre l'Église, le pouvoir économique, l'État fédéral et le pouvoir politique québécois va se transformer radicalement au profit de l'État québécois. On peut dès lors définir cette période comme la traduction politique de changements survenus sur le plan socio-économique. Plutôt que de rattrapage, il faut parler ici d'ajustement de l'État à de nouvelles réalités.

2. Manifestations

[Retour à la table des matières](#)

Il ne s'agit pas ici de s'attarder à expliquer longuement toutes les manifestations—déjà bien connues—de la Révolution tranquille. J'ai choisi plutôt de construire cette partie autour de deux thèmes majeurs qui résument bien les grands axes de cette période de changement.

a) Construction de l'État

[Retour à la table des matières](#)

Ainsi que je l'ai déjà mentionné, il s'agissait alors de construire un État québécois moderne et efficace, capable de procéder à ce rajustement du politique au social et à l'économique. Cette construction de l'État va se manifester selon trois voies majeures qui donneront naissance à un État démocratique, administratif et interventionniste.

État démocratique d'abord, puisqu'il convenait que les représentants du peuple à l'Assemblée législative soient élus de façon plus démocratique qu'auparavant. En d'autres termes, il convenait de rendre plus représentatifs de la population québécoise ceux et celles qui seraient chargés d'adopter les futurs projets de réforme. Dans son programme de 1960, le Parti libéral s'était engagé à procéder à d'importants changements touchant la carte électorale, les dépenses d'élections, la fraude, les dépenses des candidats, etc.

Très peu de modifications furent apportées à la carte électorale entre 1944 et 1960: ajout d'un siège en 1948, d'un autre en 1956 et de deux en 1960. Ces quelques mesures étaient nettement insuffisantes à traduire adéquatement les nouvelles réalités urbaines du Québec contemporain. La refonte de la carte électorale en 1965 allait porter de 95 à 108 le nombre de sièges à l'Assemblée législative. Et cette refonte touchait surtout les circonscriptions urbaines des régions de Montréal et de Québec.

On revalorisa le rôle du directeur général des élections, à qui furent accordés les pleins pouvoirs pour surveiller l'application des lois électorales; on réforma le régime de financement des partis, en établissant d'abord un plafond des dépenses et en exigeant plus tard (sous le gouvernement Lévesque, en 1977) la publication des sources de financement; on abolit les « comtés protégés » (à l'époque, essentiellement anglophones) en vertu d'une disposition de la *Loi constitutionnelle de 1867*; on améliora enfin les listes électorales. Toutes ces mesures témoignent du souci d'une démocratisation de l'État qui doit d'abord toucher les élus du peuple eux-mêmes.

Il en est de même de la réforme des structures politiques, qui s'est traduite notamment par l'abolition du Conseil législatif, dont tous les membres étaient nommés et non élus, par le renforcement du système des commissions

parlementaires, par la volonté de revaloriser le rôle du député et par la publication, puis par la télédiffusion des débats parlementaires.

En somme, si la Révolution tranquille se traduit d'abord par une rupture politique, il convenait en tout premier lieu de revaloriser le politique. Cette revalorisation devait toucher l'électorat de façon à lui assurer une représentation plus juste et plus équitable en Chambre, puis à l'Assemblée législative elle-même, afin d'en faire un véritable forum public, le lieu de débats et de réformes concernant l'ensemble de la population québécoise.

Dans la construction de l'État québécois au cours de la Révolution tranquille, il faut accorder une importance particulière à la réforme de l'administration publique. Depuis longtemps, les fonctionnaires québécois étaient habitués à servir le parti au pouvoir. On en venait ainsi à confondre le gouvernement en place, le parti au pouvoir et l'État. Bien plus, dans un tel État où la ligne de démarcation entre les domaines public et privé est fort ténue, le pouvoir s'exerçait le plus souvent à travers un réseau de clientèle, si bien que les agents du pouvoir n'étaient pas considérés comme des fonctionnaires de l'État, mais comme des clients des gouvernants.

C'est précisément le clientélisme et le patronage que veut corriger le gouvernement Lesage dès son arrivée au pouvoir. En conformité avec le programme de son parti qui prévoyait la « réforme du fonctionnarisme », il s'empessa de rétablir la Commission du service public qui sera appelée par la suite la Commission de la fonction publique. Ce premier geste visait à créer un État *administratif* où le recrutement des fonctionnaires se ferait par concours sur la base des compétences des candidats et où les promotions seraient accordées sur la base de critères au mérite, et non plus en se fondant sur des critères partisans où joue le favoritisme politique. Une telle fonction publique revalorisée, désormais au service de l'État plutôt que du parti au pouvoir, permettait en retour d'attirer de meilleurs candidats soucieux de travailler à la construction d'un État moderne... et de plus en plus interventionniste. Souvent, il fallut les recruter dans les universités, surtout dans les facultés des sciences sociales, ou dans la fonction publique fédérale. Au noyau initial des Arthur Tremblay, Michel Bélanger, Jean Lessard, Guy Frégault ou Roch Bolduc s'ajouteront d'autres recrues prestigieuses, comme Claude Morin, Roland Parenteau, Yves Martin, Guy Coulombe, Jean-Claude Lebel et Jacques Parizeau, ce dernier comme conseiller dans certains ministères.

Sans rappeler ici la création des principales institutions administratives qui ont marqué la vie politique québécoise depuis trente ans, on peut signaler, à la suite d'Ambroise et de Jacques ⁶, cette volonté de procéder à la modernisation

⁶ Pour les années 1960-1980, on pourra consulter avec profit le texte d'Ambroise et Jacques, « L'appareil administratif », dans Bergeron et Pelletier (1980, pp. 109-145).

de l'appareil administratif: d'une part, bureaucratisation croissante ou rationalisation des structures et des processus administratifs comme dans le cas de la gestion de la fonction publique et, d'autre part, introduction de méthodes et de techniques de gestion moderne comme dans le cas de la gestion budgétaire où, dès 1961, sera créé un Conseil de la trésorerie (qui deviendra le Conseil du Trésor en 1970).

Ainsi, à une nécessaire période de construction de l'appareil administratif ont succédé des périodes de consolidation et de maturation, suivies de cette remise en question provoquée par le néo-libéralisme des années quatre-vingt.

La construction étatique s'accompagne de l'étatisation de la société. Au début des années soixante, il s'agissait d'abord de se donner un appareil administratif plus moderne et plus important de façon à procéder aux nombreuses réformes souhaitées par les acteurs politiques. Par la suite, l'impulsion viendra souvent de l'appareil administratif lui-même, qui crée sa propre dynamique et veut se trouver de nouveaux champs d'intervention. C'est ainsi que se développe une symbiose du politique ou du gouvernemental et de l'administratif, non plus sous l'angle partisan, mais selon une vision proprement étatique.

Est-il nécessaire de rappeler les nombreuses interventions de l'État québécois dans les champs économique, social et culturel ? Depuis 1960, à peu près tous les secteurs d'activité ont été marqués, d'une façon ou de l'autre, par des lois, des décrets ou une réglementation fort abondante. L'État *interventionniste* n'est pas propre au Québec puisqu'il caractérise la plupart des sociétés contemporaines. Mais, du fait que le départ fut pris un peu plus tardivement que dans d'autres pays occidentaux, y compris le Canada lui-même, les acteurs politiques québécois ont non seulement procédé à des réformes nombreuses et importantes dans un court laps de temps, mais ont aussi voulu faire de l'État québécois le pivot de ces réformes, le moteur de ces changements et, d'une façon progressive, la nouvelle institution dominante de la société québécoise. Cette vision d'une action étatique intense et vigoureuse se trouve confirmée par Jean Lesage lui-même dès juin 1961 lorsqu'il déclare:

La conjoncture présente nous force à repenser nos positions traditionnelles. Il nous faut des moyens puissants, non seulement pour relever les défis inévitables que nous rencontrerons dans les années qui viennent, mais aussi pour mettre le peuple canadien-français au diapason du monde actuel. Or, le seul moyen puissant que nous possédions, c'est l'État du Québec, c'est notre État. Nous ne pouvons pas nous payer le luxe de ne pas l'utiliser. Je n'ai pas le droit, comme premier ministre du gouvernement de cet État, de vous dire qu'il faut nous en remettre en cette matière aux seuls efforts des individus ou des groupements organisés ⁷.

⁷ Discours prononcé le 3 juin 1961 à Ottawa devant la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste et reproduit en partie dans Lesage (1965, p. 18).

Cette conviction est réaffirmée avec force dans le préambule du programme du PLQ (1966, p. 3): « Le Parti libéral du Québec croit que l'État québécois est l'instrument principal de l'émancipation et du progrès de notre peuple. C'est à lui de mettre en marche et de coordonner les indispensables politiques de développement économique et social ».

Il suffira de mentionner ici quelques-uns de ces changements pour mesurer l'ampleur des transformations mises en oeuvre en quelques années sous l'égide de l'État québécois: création d'un Conseil d'orientation économique, de la Société générale de financement, de la Caisse de dépôt et placement, de SIDBEC, de SOQUEM, de SOQUIP, de REXFOR, nationalisation de l'électricité, réforme de l'éducation, création des ministères de l'Éducation, des Affaires culturelles, des Affaires fédérales-provinciales et de nombreux autres organismes, instauration de l'assurance-hospitalisation, puis de l'assurance-santé; cette liste évidemment sélective témoigne d'une intervention tous azimuts de l'État québécois, même dans des secteurs considérés comme la chasse gardée de l'Église ou des milieux d'affaires. C'est précisément là l'aspect nouveau de la Révolution tranquille qui entraînera une nouvelle répartition des pouvoirs entre l'Église, l'État et les milieux d'affaires et ce, au profit de l'État.

b) Une nouvelle idéologie de légitimation

[Retour à la table des matières](#)

Il fallait légitimer cette nouvelle mission de l'État dans la société québécoise: ce sera là le rôle de l'idéologie néo-nationaliste. À la fois système de représentations et projet d'action, cette idéologie s'est imposée progressivement au cours des années soixante. Elle s'est opposée au nationalisme traditionnel qui dominait la société québécoise depuis près d'un siècle.

Précisément, les caractéristiques du néo-nationalisme, comme je l'ai montré ailleurs (1989, pp. 212-227), s'opposent en tous points au nationalisme traditionnel. Il apparaît comme revendicatif et offensif et non plus seulement défensif. Il ne s'agit plus uniquement de se défendre et de préserver des traditions séculaires, mais de s'affirmer et de créer un Québec nouveau. C'est également un nationalisme qui n'est plus seulement culturel, mais qui s'affirme comme politique. Le projet national du nationalisme traditionnel était axé sur la survivance et la défense de la langue française et de la foi catholique considérées comme les deux éléments de base de la collectivité canadienne-

française. Le projet national du néo-nationalisme est avant tout politique: il revendique une plus grande souveraineté politique pour le Québec, lui permettant d'avoir les moyens financiers et les pouvoirs nécessaires pour mettre en oeuvre et rendre efficaces les actions politiques conçues et définies par le gouvernement du Québec. En ce sens, ce nationalisme ne peut plus être messianique et religieux comme autrefois, ni s'adresser à tous les Canadiens français; il devra forcément restreindre son champ d'intervention au seul territoire québécois, sinon au Québec francophone.

Défini et proposé par la nouvelle classe moyenne ou, d'une façon plus particulière, par la nouvelle élite à caractère technocratique, le néo-nationalisme présentera un caractère technocratique très marqué avec ses notions de progrès, de croissance, d'efficacité, de rationalité et de planification qui seront à la mode au cours des années soixante. Cette élite technocratique aura ainsi tendance non seulement à se servir du nationalisme pour justifier et légitimer son action, mais aussi à insérer dans le projet nationaliste comme système de représentations sa propre vision de la société et son propre projet de société.

Dans cette vision et dans ce projet, l'État québécois occupe une place importante. Favorable à l'intervention de l'État dans la vie économique, sociale et culturelle du Québec, la nouvelle élite au pouvoir va l'utiliser pour réaliser ses grandes réformes, pour en faire le moteur des transformations sociales. C'est ainsi que l'État en vient à remplacer l'Église comme nouvelle institution dominante au Québec. De l'anti-étatisme sécrété par le nationalisme traditionnel à l'étatisme défendu par le néo-nationalisme, le fossé est immense. Bien plus, c'est parce qu'étatiste que le néo-nationalisme peut être défini comme offensif, politique, souverainiste, québécois et technocratique. En ce sens, il faut bel et bien parler de rupture en 1960 et cette rupture fut primordiallement politique:

C'est à partir du projet politique centré sur la construction d'un État québécois moderne que la nouvelle élite au pouvoir va imposer sa propre conception du national—réduit aux frontières de cet État en construction et privilégiant même les « parlant français »—et proposer son schéma d'organisation du social où l'État québécois occupe la place centrale en remplacement d'une Église désormais délestée de ses tâches matérielles, en opposition à l'État fédéral par l'occupation active de ses propres champs de compétence, en suppléance d'une bourgeoisie francophone quasi inexistante et en confrontation avec une bourgeoisie anglophone largement dominante (Pelletier, 1989, pp. 226-227).

Le projet national du nationalisme traditionnel faisait référence à l'ensemble de la nation canadienne-française éparpillée sur tout le territoire canadien; cette nation se trouvait ainsi partagée entre deux loyautés politiques, l'une à l'égard de l'État fédéral, l'autre pour les États provinciaux. Vu sous cet angle, l'État provincial québécois ne pouvait jouer qu'un rôle diminué dans le nationalisme traditionnel.

Le projet national du néo-nationalisme vise plutôt à définir un nouveau « nous » collectif qui ne sera plus canadien-français, mais québécois. En ce sens, l'État québécois apparaît davantage à la recherche d'une nation—désormais rétrécie au Québec—que la nation canadienne-française à la recherche d'un État partagé entre deux autorités politiques.

Une telle conception permettait de réconcilier l'État et la nation et s'inscrivait résolument dans un courant politique. C'est à une revalorisation du politique à laquelle on assiste alors, qui contraste fortement avec la désaffection à l'égard du politique qui va caractériser les années quatre-vingt au Québec.

Cependant, cette réconciliation de l'État et de la nation porte en elle certains germes d'ambiguïté. Si la nation se définit exclusivement par la langue, elle risque d'exclure les autres groupes ethniques et les différentes communautés culturelles qui habitent son territoire. C'est ce qui va soulever d'une part les problèmes liés à l'imposition de la langue française à l'ensemble du territoire québécois, et d'autre part les difficultés d'intégration de la communauté anglophone et des différents groupes allophones à la « nation québécoise ». C'est pourquoi les questions linguistiques deviendront si importantes au cours des années soixante-dix et quatre-vingt.

3. Quelques thèses révisionnistes

[Retour à la table des matières](#)

Une telle conception de la Révolution tranquille ne s'impose pas d'emblée chez tous les analystes politiques. Certains ont voulu démystifier cette période ou, tout au moins, en montrer les limites. Certes, les années soixante ont pu paraître révolutionnaires à bien des égards lorsqu'on les compare à la période de la « grande noirceur », qui a caractérisé les années duplessistes. C'est l'ouverture des vannes sur le plan politique qui nous autorise à parler de Révolution tranquille. Mais les changements étaient-ils si importants et, surtout, si profonds? Certains ne le croient pas.

Latouche (1974) a voulu montrer que la Révolution tranquille ne constituait pas une rupture avec les années antérieures, mais s'inscrivait plutôt dans

un processus de changement amorcé depuis une longue période. Pour ce faire, il a analysé les dépenses publiques afin de montrer que les priorités du gouvernement Lesage se comparaient à celles du régime Duplessis. La réorientation que l'on peut déceler sur une longue période a été précisément enclenchée au cours des années quarante: « [...] la période 1945-[19]60 est plus importante, selon l'auteur, que la période 1960-[19]65 pour expliquer les changements de priorités de l'État québécois » (p. 534). En ce sens, conclut Latouche, le gouvernement Lesage n'a pas vraiment innové, ni imposé une nouvelle conception du rôle de l'État dans des secteurs névralgiques comme la santé et l'éducation, même si les dépenses ont alors augmenté considérablement. La Révolution tranquille aurait tout simplement accentué et accéléré les orientations prises antérieurement.

Une telle lecture de la réalité politique basée sur le seul indicateur des dépenses publiques ne peut fournir qu'une vue partielle de la situation. Au-delà des dépenses effectuées, il faut aussi s'interroger sur la nature même des réformes dans ces secteurs. Ce qui était largement contrôlé et administré par le secteur privé et par l'Église le sera désormais par l'État. Si la croissance constante des dépenses publiques dans les champs de la santé et du bien-être et dans le domaine de l'éducation n'entraîne pas un net décalage entre la Révolution tranquille et la période antérieure, l'engagement profond de l'État dans ces secteurs—en particulier dans le domaine de l'éducation—et le contrôle qu'il y exerce traduit sans aucun doute une rupture profonde avec les conceptions et les pratiques qui ont prévalu sous le gouvernement Duplessis. C'est en ce sens qu'il faut concevoir les transformations survenues au cours des années soixante.

D'autres, à l'instar des sociologues Dumont et Rocher, ont beaucoup insisté sur le changement des valeurs et des mentalités introduit durant cette période de bouleversements. Plutôt que politique, la Révolution tranquille serait avant tout culturelle. De même, le sociologue Lazure (1970, p. 11), analysant la révolution de la jeunesse québécoise, la qualifiait de culturelle en ce qu'elle rejoint « [...] tous les éléments les plus significatifs de la personnalité individuelle et collective des jeunes ». Cette révolution culturelle des jeunes comporte, selon lui, une triple dimension: socio-politique, scolaire et sexuelle. En somme, les changements de nature institutionnelle et structurelle des années soixante au Québec ne seraient que des symptômes de transformations plus fondamentales sur le plan des valeurs collectives.

C'est ce paradigme qu'ont voulu remettre en cause Gingras et Nevitte (1983). Ceux-ci soutiennent au contraire que « [...] les changements soi-disant caractéristiques de la Révolution tranquille n'ont jamais été complétés » (1983, p. 692). Tel fut le cas, tout particulièrement, de la sécularisation. Au-delà des changements institutionnels, la Révolution tranquille n'a pas toujours provoqué une transformation radicale des mentalités. C'est ce qu'a aussi mis

en évidence Moreux (1971) dans un excellent article sur ce même thème du changement des mentalités et de la coexistence des valeurs traditionnelles et des valeurs nouvelles.

Cependant, on ne peut nier que les années soixante s'accompagnent d'une chute importante de l'influence de l'Église et de la pratique religieuse en même temps que s'effritent de nombreux tabous sexuels et religieux. Il est vrai cependant que, si l'on peut parler d'un changement profond des mentalités, on ne peut tout de même l'assimiler à une transformation complète et totale. En outre, cette révolution culturelle a plus facilement atteint les plus jeunes que les personnes plus âgées.

Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

J'ai voulu montrer ici que la Révolution tranquille constitue avant tout une rupture sur le plan politique. En d'autres termes, on peut la définir comme « la traduction politique de changements sociaux qui ébranlaient progressivement la société québécoise depuis deux décennies » (Bergeron et Pelletier, 1980, p. 373). Et l'État québécois qui s'est développé à partir de 1960 selon une triple orientation démocratique, administrative et interventionniste se trouve au coeur même de cette traduction politique: tout en étant lui-même soumis à de profondes modifications, il a joué le rôle de moteur des transformations sociales survenues par la suite.

Mais, dès le début des années soixante-dix, cette prédominance de l'État dans l'évolution de la société québécoise était contestée. On assiste alors à la remise en cause des nouveaux consensus établis encore bien fragilement. Ce qui se traduit, d'une part, par l'acuité des conflits sociaux qui vont ébranler le Québec dès la fin des années soixante (conflits linguistiques, puis crise d'Octobre, conflit au journal *La Presse*, grèves dans le secteur public, emprisonnement des chefs syndicaux, etc.) et, d'autre part, par une critique parfois virulente du rôle de l'État au Québec, en particulier par les centrales syndicales.

L'arrivée du Parti québécois au pouvoir en novembre 1976 permet de renouer avec les conceptions de la Révolution tranquille. Mais la défaite au référendum de mai 1980, combinée à la sérieuse crise économique qui débute

en 1981 et dont les effets se feront sentir jusqu'en 1984, permettra de questionner à fond le rôle de l'État dans la société québécoise. Avec la montée du néo-libéralisme dans les sociétés occidentales, on assiste alors à la remise en cause d'un État qui est pratiquement devenu une providence universelle dans tous les secteurs d'activité (et non pas seulement dans le domaine social) et le « patron » de tout et de tous. Comme je l'ai écrit ailleurs (Bergeron et Pelletier, 1980, p. 378),

[...] à mesure que l'État devient plus envahissant s'affirme aussi en contrepartie la contestation de son rôle. Une « nouvelle " dialectique du privé et du public, de l'individu-citoyen et de l'État, des libertés individuelles et des libertés collectives devrait s'imposer de plus en plus au cours de la prochaine décennie.

Douze ans plus tard, c'est encore le principal défi qui attend l'État québécois.

Bibliographie

[Retour à la table des matières](#)

- BERGERON, G. (1967), *Le Canada-Français après deux siècles de patience*, Paris, Seuil.
- BERGERON, G. (1971), *De Duplessis à Trudeau et Bourassa*, Montréal, Parti pris.
- BERGERON, G. et R. PELLETIER (dir.) (1980), *L'État du Québec en devenir*, Montréal, Boréal Express.
- BERNIER, G. et R. BOILY (avec la participation de D. Salée) (1986), *Le Québec en chiffres de 1850 à nos jours*, Montréal, ACFAS.
- BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (1973), *Annuaire du Québec*, Québec, Éditeur officiel du Québec.
- BRUNELLE, D. (1978), *La désillusion tranquille*, Montréal, Hurtubise HMH.
- CAMERON, D. (1974), *Nationalism, Self-Determination and The Québec Question*, Toronto, Macmillan of Canada.
- COMEAU, R. (dir.) (1989), *Jean Lesage et l'éveil d'une nation*, Sillery, Presses de l'Université du Québec.
- DION, L. (1973), *La prochaine révolution*, Montréal, Leméac.
- DION, L. (1975), *Nationalismes et politique au Québec*, Montréal, Hurtubise HMH.
- DUMONT, F. (1971), *La vigile du Québec*, Montréal, Hurtubise HMH.

- DUMONT, F. (dir.) (1990), *La société québécoise après 30 ans de changements*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- GINGRAS, F.-P. et N. NEVITTE (1983), « La Révolution en plan et le paradigme en cause », *Revue canadienne de science politique*, XVI (4), décembre, p. 691-716.
- GUINDON, H. (1964), « Social Unrest, Social Class and Quebec's Bureaucratic Revolution », *Queen's Quarterly*, 71 (2), p. 150-162.
- LATOUCHE, D. (1974), « La vraie nature de... la Révolution tranquille », *Revue canadienne de science politique*, VII (3), septembre, p. 525-536.
- LAZURE, J. (1970), *La jeunesse du Québec en révolution, Essai d'interprétation*, Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- LESAGE, J. (1965), *Un Québec fort dans une nouvelle Confédération*, Québec, Office d'information du Québec.
- McROBERTS, K. et D. POSGATE (1983), *Développement et modernisation du Québec*, Montréal, Boréal Express.
- MOREUX, C. (1971), « Spécificité culturelle du leadership en milieu rural canadien-français », *Sociologie et Sociétés*, vol. 3, no 2, novembre, p. 229-258.
- PELLETIER, R. (1989), *Partis politiques et société québécoise. De Duplessis à Bourassa, 1944-1970*, Montréal, Québec/Amérique.
- PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC (1966), *Québec en marche*.
- RIOUX, M. (1971), *La question du Québec*, Paris, Seghers.
- ROCHER, G. (1971), *Le Québec en mutation*, Montréal, Hurtubise HMH.
- SLOAN, T.S. (1965), *Une révolution tranquille?*, Montréal, Hurtubise HMH.
- THOMSON, D.C. (1984), *Jean Lesage et la Révolution tranquille*, Saint-Laurent, Éditions du Trécarré.

Fin du texte